

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre sollicitation en tant que candidate Nouveau Front Populaire sur la 10e circonscription des Hauts de Seine.

En tant qu'élue à l'Assemblée nationale, voici les mesures que je défendrai :

1. Pour la dignité humaine, je souhaite que chacun ait accès à ses droits grâce à un réinvestissement dans les services publics pour accompagner et faire valoir les droits de tous, un accès global au logement grâce à l'application de la loi SRU (qui fait tellement défaut sur notre territoire) et une récupération des logements et bureaux vacants, et un accès à l'emploi en recrutant massivement dans la fonction publique. Ces mesures seront évidemment réalisées à travers le soutien aux associations, acteurs indispensables de l'aide aux personnes en précarité qui seront évidemment soutenus par la politique du Nouveau Front Populaire.
2. Notre volonté est de faciliter l'accès au droit par la simplification des démarches, avec notamment une volonté de verser automatiquement les aides auxquelles les individus sont éligibles, et en améliorant les effectifs du service public de proximité pour accompagner au mieux les citoyens (en soutenant notamment la proposition de loi sur la réouverture des accueils physique).  
Nous lutterons bien entendu contre toute forme de discrimination, antisémitisme, islamophobie, racisme en tout genre, mais aussi contre les violences sexistes et sexuelles et les LGBTphobies.
3. Pour le logement, le contrat de législature proposé par le Nouveau Front Populaire, qui engage tous les candidats, prévoit dès les 15 premiers jours après les élections de relancer la construction de logements sociaux en réinstaurant 1,4 milliards d'euros annuels pour les organismes HLM, mais aussi de créer des places d'accueil en hébergement d'urgence, y compris en réquisitionnant des logements non-occupés. Notre volonté est évidemment de maintenir la loi SRU pour forcer les municipalités à construire suffisamment de logements sociaux, et de favoriser leur accès aux personnes réellement en situation de besoin.
4. Pour l'accès à l'emploi, nous demanderons que le RSA ne soit pas conditionné aux 15h d'activités hebdomadaires, et nous reviendrons sur le décret de réforme sur l'assurance chômage qui aurait pour conséquence de précariser encore davantage les personnes en recherche d'emploi. Nous soutiendrons le programme Territoire Zéro Chômeur Longue Durée.
5. Nous avons l'intention de revenir sur la loi asile et immigration mise en place par le président Emmanuel Macron. Nous resterons opposés à toute forme de discrimination, et de ce fait nous appuieront les demandes de régularisation des personnes contribuant à l'économie du pays, que ce soit par le renouvellement des titres de séjours dans les délais nécessaires ou par l'aide à l'intégration. Le programme prévoit également le retour de l'Aide Médicale d'Etat, qui sera également étendue à Mayotte.

6. En termes d'alimentation, plusieurs mesures seront mises en place :

- Dans les 15 premiers jours, un blocage des prix des produits de première nécessité, incluant l'alimentation, ce qui permettra un accès pour tous malgré l'inflation
- Une nouvelle politique agricole commune qui permettra une meilleure rémunération des agriculteurs
- Un accès facilité à une alimentation saine et locale avec des dispositifs tels que la sécurité sociale de l'alimentation, déjà expérimentée dans plusieurs villes de France, et le soutien aux épiceries solidaires
- Les repas à 1€ pour les étudiants (mesure proposée par les députés PS lors de la dernière mandature et rejetée par la Macronie et l'extrême-droite au motif que les étudiants les plus riches y auraient également accès).

Mon suppléant Enzo Peroni qui a coécrit nos réponses, et moi-même restons à votre disposition pour prolonger nos échanges.

Bien cordialement,

Cécile SOUBELET

Candidate Nouveau Front Populaire - 10e circonscription des Hauts de Seine